

DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°012/2026D

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE**

Date de convocation 20/04/2026 **L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le vingt-quatre avril à vingt heures.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage
Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LASMARTRES Christophe, LAVEILLE Olivier, RENARD Éric, DIERICK Ophélie, CUIGNEZ Rémy, GRÉMONT Charline, GRIETENS Éric, VITTECOQ Caroline, WELKE Delphine, CAPELLE Christiane.

Nombre de Conseillers
En exercice 11
Présents 11
Votants 11
Dont Pouvoir 00

Absent excusé :

Absent non excusé :

Pouvoir :

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

Objet : Participation aux frais fonctionnement de l'école de Franqueville pour l'exercice 2025

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Franqueville demandera une participation aux frais de fonctionnement pour l'école à l'ensemble des communes membres du RPI pour **l'exercice 2025. Pour la commune de Berthouville le montant est de 34.725,12 euros.**

Cette dépense sera prévue au Budget Primitif 2026, à l'article 6558 (chapitre 65 – autres charges de gestion courante).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide par **11 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention :**

- Autorise Madame Le Maire à mandater le montant demandé lorsque la commune recevra le titre exécutoire.

Pour copie conforme
Le Maire
Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :
- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le
Le Maire



**Le Maire
Marie-Françoise LECLERC**